Les rôdeurs. — Charles C..., 41 ans, manœuvre de maçon, né à Ars-sur-Moselle (Alsace-Lorraine), et Désiré B..., 37 ans, garçon boulanger, né à Bailleul, arrondissement d'Abbeville, étaient sortis la veille de la prison de Courtrai, où ils avaient fait 4 mois pour vagabondage. Se trouvant ensemble, mardi soir, dans un cabaret de la rue du Tilleul, ils cherchaient querelle à tous les clients et voulaient tout casser. On appela les agents qui durent soutenir une véritable lutte contre les deux aventuriers, et ce n'est qu'après avoir reçu des coups de pied et de poing et avoir été outragé de toutes les façons qu'ils sont parvenus à les conduire au poste.

Halluin. — *Un domestique infidèle.* — Un marchand de charbon, M. Louis Dheyser, avaient confié comme chaque matin une somme de 4 francs pour parfaire à la monnaie et 200 kil. de charbon à son domestique Desaux, Louis, âgé de 24 ans. Ce dernier fit la livraison, empocha la recette, reconduisit le véhicule et prit la fuite. On apprend à l'instant que, passé la frontière, il fit emplette de café qu'il cherche à introduire en fraude. Arrêté, dit-on, par la douane à Neuville-Reckem, il avait été conduit à la gendarmerie.

Roncq. — *Carrousel du Blanc-Four.* — Dimanche prochain 12 juin courant aura lieu un carrousel en voitures. 150 fr. en 6 prix et 5 surprises seront distribués aux vainqueurs de ce paisible tournoi. La course aura lieu grand'route de Roncq, de l'estaminet du Petit-Ballot à celui du Blanc-Four, tenu par Delcourt, et les inscriptions reçues dès 1 h. de l'après-midi à l'estaminet du Pied de Bœuf. Le lendemain lundi fêtes et jeux populaires dont le programme sera publié ultérieurement.

— *Un brutal personnage.* — Mardi, dans la soirée, Ernest Demeir, tisserand, longeait le chemin de Tourcoing lorsqu'il fit la rencontre de Stéphanie Carlier, ouvrière de fabrique, âgée de 21 ans, avec laquelle il avait déjà eu certaines relations. Sur son refus de l'accompagner, il lui lança en pleine poitrine un coup de pied qui renversa sans connaissance la pauvre fille dans le ruisseau. Des passants la relevèrent inanimée et envoyèrent de suite prévenir le garde et un médecin qui constata des lésions internes. Demey est recherché et la gendarmerie a ouvert ce jour son enquête.

Linselles. — *Une bagarre.* — Au hameau de la Vigne se trouve le cabaret de la « Caisse d'épargne », tenu par M. Dhal-Hassebroucq. Mardi soir, les frères Duthoit, Auguste et Louis, âgés de 25 et 28 ans, sans profession ni domicile reconnus, s'y trouvaient réunis.

Après de nombreuses libations, ils commencèrent par insulter la fille, Hermance Dhal, et sur l'intervention du père, ils empoignèrent les chopes et verres à portée de leurs mains, brisant même deux chaises et menaçant de faire à ce dernier un mauvais parti.

Des consommateurs présents prêtèrent main forte au cabaretier pour mettre dehors ces forcenés qui prirent la fuite dans la direction de Wervicq. La gendarmerie d'Halluin a ouvert aujourd'hui son enquête et des recherches actives sont faites pour découvrir le refuge de ces mauvais sujets.

Bondues. — M. Théophile Carton, le vieillard dont nous avions annoncé la disparition, vient d'être retrouvé à Reckem, près Menin.

DÉPART POUR LA CAMPAGNE

Avant de partir pour la campagne, munissez-vous chez M. Tanghe-Verdonck, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, de quelques bonnes boites de conserves indispensables; telles que :

Tête de veau naturel ou en tortue, **Langue de bœuf, Quenelles, Vol au vent** au gras ou au maigre; **Conserves de poisson, Filets de sole** et **Matelotte d'anguilles;** et les délicieuses petites boites de **Foie gras**, les **Saucissons de Lorraine**, *les* **Salmis**, très utiles pour les diners à l'improviste. **Raisin** frais, **Fruits, Primeurs.** 07936

LILLE

La réunion des sociétés des Beaux-Arts des départements a eu lieu mardi à l'école des Beaux-Arts, à Paris, sous la présidence de M. Henri Roujon, directeur des Beaux-Arts. Nous relevons dans le compte-rendu officiel le passage suivant qui intéresse notre région :

M. Quarré-Reybourbon, membre de la Commission historique du département du Nord, donne communication d'une étude sur la Bourse de Lille, monument d'un style original, élevé par Julien Destrée, maître des œuvres de la ville de Lille, vers le milieu du dix-septième siècle.

L'auteur a divisé son travail en quatre parties : 1° circonstances dans lesquelles la Bourse a été construite; 2° étude descriptive de ce monument; 3° son architecte et ses rapports avec d'autres édifices; 4° la Bourse dans notre siècle.

Après avoir fait connaître l'importance de l'édifice, ainsi que le résumé des documents conservés aux archives départementales et municipales de Lille qui sont *relatifs à la Bourse, M. Quarré s'attache à rendre à l'architecte*, auteur de ce monument, l'honneur qui lui est dû. Il termine en émettant le vœu que la Bourse soit remise dans son état architectural primitif. De nombreuses photographies à l'appui du texte de M. Quarré-Reybourbon circulent sous les yeux des assistants et ajoutent à l'intérêt de la communication qui vient d'être faite.

Le prince de Galles à Lille. — Le prince de Galles, venant d'Allemagne, est passé à Lille, à 1 h. 25, par l'express de Bruxelles à Calais, se rendant à Londres.

Bourse linière de Lille. — Lins de pays. — Le stock s'épuise de plus en plus ; les quelques lots vendus ont été à la hausse.

Lins de Russie. — L'activité des affaires signalée la semaine dernière a continué dans tous les genres. Prix en hausse.

Etoupes de peignage. — Affaires modérées, prix maintenus.

Fils. — Il s'est traité en fils secs des affaires très importantes cette semaine et à pleins prix : beaucoup de filateurs ont demandé de la hausse. En fils mouillés il s'est traité également beaucoup d'affaires et à prix très fermes.

Fils de jute. — Les affaires continuent à être calmes et les prix restent en faveur des acheteurs.

Toiles. — La demande a été peu active chez la plupart des fabricants et certains ont traité pour de fortes fournitures; la semaine, en somme, a été ordinaire.

Marché aux blés de Lille du 8 juin 1892. (Cours commercial). — Blés, de 17 à 18 fr. les 80 kil., sans affaires.

Les farines sont offertes en boulangerie de 33 à 34 fr., suivant qualité; affaires difficiles.

L'électricité au point de vue financier

Le *Journal de l'Eclairage au gaz* publie cet article :

« Dans notre numéro du 5 janvier, nous faisions connaître la situation financière des trois stations d'électricité en France. Nous sommes en mesure de fournir des renseignements tout récents sur ces mêmes stations et d'étendre aujourd'hui le champ de nos investigations.

» *Provins.* — Pertes par an, 8384 francs, non compris le service du capital engagé. L'éclairage est interrompu depuis le 22 janvier. Une explosion est survenue à l'unique chaudière à vapeur et il faudra la remplacer.

» *Saint-Dizier.* — En liquidation judiciaire. Pertes constatées 400 fr. par mois, non compris le service du capital. L'usine a coûté 40,000 francs ; la mise à prix de 7.500 fr. n'a pas été couverte.

Cambrai. — En faillite. Usine ayant coûté 525,000 fr. a été vendue 60,000 fr.

« En 1886, la compagnie belge d'électricité a été mise en liquidation après perte de 155,000 francs de capital.

» En 1887, la compagnie générale d'électricité a été mise en faillite; pas de dividende annoncé.

En 1888, la dissolution a été prononcée contre les sociétés électriques de la Fère, du Panthéon (Paris), de Vierzon. La même année, l'usine électrique de Dijon a été rachetée pour un prix plus que modique par la compagnie du gaz.

» En 1889, l'usine électrique de Reims a subi le même sort. Les autres sociétés qui ont également disparu sont : les usines électriques de Creil (dissolution), de Levallois-Perret (dissolution, puis mise en faillite), de Lyon et de la Rochelle.

» On voit, par ces quelques exemples, les résultats qu'il faut attendre des quelques stations nouvelles qu'on s'efforce de créer.»

Concerts et Spectacles

Les concerts publics. — Voici le programme du concert que l'*Union des Trompettes* donnera place de la Liberté, jeudi, 9 juin :

Première partie. Allegro militaire, F. Jacquemain; *Marceau*, fantaisie, *Ch. Montigny*; *Florette*, valse, F. Jacquemain.

Deuxième partie, Marche triomphale par Desailly, F. Jacquemain; Fantaisie arrangée par F. Jacquemain; Fantaisie-polka, F. Jacquemain.

Tourcoing. — La musique municipale et l'*Orphéon des Travailleurs* exécuteront, le Jeudi 9 juin 1892, sur la Grande-Place à 8 heures 1/2 du soir, les morceaux ci-après : Musique Municipale, 1. *Histoire de la Forêt de Vienne*, grande valse, Strauss; 2. *La Surprise*, (Symphonie), Haydn. — *Orphéon des Travailleurs* : 3. *Le Soir*, Bosselet; Marche républicaine, Adam. — Musique municipale : 5, *Tracoline*, duo pour deux petites flûtes, Danjon ; 6. Les *Francs-Juges*, ouverture, Berlioz.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mercredi 8 juin.* — Présidence de M. du Liscouët, juge d'instruction. — INCIDENT D'AUDIENCE. — Une fille soumise d'une trentaine d'années, habitant Lille, Clara Durva, venait d'être condamnée à deux mois et cinquante francs d'amende pour outrages et rebellion envers le brigadier de police des mœurs, Pouleur; elle retournait à sa place quand passant près de Pouleur elle lui allongea deux giffles et l'empoigna à la gorge. L'agent, avec l'aide des gendarmes de service, arrive à se dégager. M. Guillemin, substitut, ordonne de ramener la fille Durva au banc des prévenus et requiert contre elle l'application de la peine. Interrogée sur le délit qu'elle vient de commettre, Clara Duwa se répand en récriminations contre le brigadier Pouleur à qui elle reproche de rendre la vie impossible à toutes les filles qui se trouvent à Lille dans ses conditions à elle. « Oui, c'est lui qui nous fait enfermer au poste pendant quarante-huit heures et qui nous laisse sans manger : il n'est pas possible de mener l'existence avec lui ! Aussi, il ne faudra pas qu'on s'étonne si un jour on arrive à lui faire passer un mauvais quart d'heure ! Nos hommes et nos... collègues (sic) s'en chargeront.» Le tribunal inflige à la prévenue une nouvelle peine de six mois qui ne se confondra pas avec celle de deux mois déjà prononcée.

La fille Duwa. — Comme ça, j'en ai pour huit mois?... Flanquée d'un gendarme, elle se retire dans l'enceinte des inculpés et continue sa série d'injures, à l'adresse et de Pouleur et même du tribunal; elle est dans un état de surexcitation extraordinaire. « Oui, on t'aura va, sale v..., tu ne tarderas pas à y passer, et si la justice de Dieu est juste, la justice des hommes ne l'est pas: Dieu, tas de fainéants, tas de v.., et on dit qu'on est en République. »

Jusqu'au moment où on l'emmène, elle épuise un répertoire de grossièretés qu'elle accompagne de jurons. L'auditoire n'est calme que lorsque cette femme est ramenée à la prison.

DEUX JEUNES PERSONNES de la rue Beaurewart, à Roubaix, qui se trouvaient en état d'ivresse, ont refusé de suivre l'agent Haverbek à qui elles ont fait une résistance et qu'elles ont assailli d'injures ; elles ont l'une 17 et l'autre 18 ans et n'ont guère, à l'audience, d'attitude bien repentante. Elles sont condamnées Florine Dens à deux mois et Mathilde Nieuwmunster à quinze jours et cinq francs d'amende.

UN FILS RECALCITRANT. — Adolphe Blancke à Tourcoing avait eu des difficultés avec sa mère qu'il menaçait même de frapper. L'agent Lebrun intervient mais il doit employer la force pour emmener le jeune homme qui a à peine vingt ans et qui arrive à briser les « poucettes » que lui avait mises l'agent. L'inculpé préfère n'avoir ni prononcé d'injures, ni commis de voies de fait à l'adresse de l'agent. Blanche encourt une peine de un mois et cinq francs d'amende.

TRISTES ETATS DE SERVICE ! — Une femme de soixante-six ans comparaît pour mendicité et vagabondage : c'est une habituée de la correctionnelle, à en juger par son casier judiciaire qui est loin d'être intact : il y figure, en effet, quatre-vingt-trois condamnations !! la plupart pour vagabondage; il y a un peu plus d'un mois qu'elle est sortie de prison.

M. le Président. — Ah ! ça ! vous ne changerez donc pas; vous êtes encore valide ; vous pourriez chercher à travailler. — La prévenue. — Que voulez vous ! je ne puis pas entrer à l'hospice ; il paraît que je n'ai pas l'âge... et je ne trouve pas de travail.

Loizon Célina — C'est son nom — est envoyée en prison pour une nouvelle période de huit mois.

Merci ! dit Célina en se retirant.

Ce merci ! est tout un poème.

TOUJOURS LA FRAUDE. — *Arrêtés* sur le territoire de Wattrelos ou de Roubaix, sont condamnés pour fraude : Albert Deryck, un an de correction, Georges Devhegher, trois mois, Achille Vanneste, quinze jours, Emile Delcroix, un mois; chacun en outre à une amende de 500 francs.

CHAPITRE DES MŒURS. — I. Avait été mis en état d'arrestation et déféré au parquet un briquetier du nom de Louis H... sous inculpation d'avoir accompli le 30 mai un acte d'inconvenance, dans un champ, au quartier du Pont-Rouge, à Roubaix. Le seul témoin, Mme L..., raconte les faits tels qu'ils se sont passés, mais ajoute qu'elle ne peut dire si c'était le prévenu ou un autre qui s'est rendu coupable des faits : elle ne le reconnaît pas.

M. le Président lui fait observer qu'elle a fait une tout autre déclaration au commissaire qui l'a consignée dans son rapport : elle affirme qu'elle n'a jamais dit avoir reconnu l'inculpé pour l'auteur de l'acte incriminé. Quant à H... qui est marié, père de quatre enfants et n'a jamais été condamné, répond que le 30 mai il a été un peu pris de boisson; mais qu'il ne se rappelle nullement avoir agi comme on le prétend.

H... est acquitté et mis en liberté.

II. Un vieillard de 64 ans, de l'hospice de Neuville-en-Ferrain, a, suivant la déposition de la cabaretière, commis dans un estaminet de la commune un acte de bestialité : Salembier Alphonse, le prévenu, n'a jamais subi de condamnation ; il nie énergiquement, mais les déclarations de la cabaretière et d'une autre voisine paraissent tellement nettes et précises qu'il est infligé à l'inculpé une peine de trois mois ; il est répondu négativement à la demande que fait Salembier de l'application de la loi Bérenger.

UN PROCÈS DE PRESSE intenté par le *Réveil du Nord* au *Lillois* était inscrit au rôle de l'audience de mercredi; mais comme il n'est jugé à cette audience que les flagrants délits, la cause est renvoyée à quinzaine.

Mᵉ CONFORME.

Cour d'assises de la Seine. — *Audience de mercredi.* — LA BANDE DE NEUILLY.— L'audience est reprise à midi. M. le président procède à l'audition de nombreux témoins.

Les dépositions ne révèlent rien de nouveau, sinon que Mme Laforest, la voisine, a entendu le râle du père Ollivier.

Le docteur Soquet, qui a procédé aux constatations légales, a constaté que la mort était due à l'asphyxie résultant de la strangulation et que le père Ollivier avait sur le corps de nombreuses ecchymoses et des morsures qui prouveraient qu'il y avait eu lutte entre le père Ollivier et ses agresseurs.

Cette déposition démontre que les accusés ont commencé par l'assassiner pour le voler.

Puis vient déposer le garçon de bains Blot, qui nie avoir appris à Michot, contrairement aux allégations de ce dernier, la mort du père Ollivier.

Plusieurs témoins déposent, mais leur déposition ne méritent aucune attention.

Rien de particulier à signaler. L'audience est suspendue.

A trois heures moins le quart, l'audience est reprise.

M. le président pose diverses questions insignifiantes à Paul André sur des vols qui auraient été commis par son coaccusé Garrus.

M. le président explique que ce dernier accusé n'est pas à l'audience, par suite d'une tentative de suicide qu'il a commise sur sa personne hier.

M. le président continue l'audition des témoins qui ne présente aucun intérêt.

PETITE CORRESPONDANCE

Jean D. W. — Adresser une demande de naturalisation à M. le ministre de la justice, en sollicitant la remise des droits de sceau.

Un intéressé. — 1° Non. Il suffit que le père ait fait huit ans au moins de service effectif, et qu'il n'ait pas été renvoyé pour inconduite. Un gendarme est considéré comme étant en activité de service. 2° Oui ; mais seulement si le père a obtenu la naturalisation avant la naissance de son fils. 3. On le peut, pourvu qu'on remplisse les conditions de taille et de capacité thoracique exigées.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Concours de Chantilly. — Dimanche a eu lieu un concours sur Chantilly, organisé par la société les « Eclaireurs du Bon Vivant, établie chez M. César Vandamme. 125 francs de prix d'honneur, le lâcher a eu lieu à 6 h. 30, temps nuageux, vent sud-ouest. 395 pigeons étaient engagés. Voici les résultats :

1er prix, Camille Charles, 3 poules; 2e, Robart, 5p; 3e, Ducatteau, 5p; 4e, Bleuez, 3p; 5e, Sobry, 4p.

6e prix, Graart; 7e, Boutteville; 8e, Fichelle, 1p ; 9e, Fichelle, 2p; 10e, J. Lequenne, 1p; 11e, Lapaille, 1p; 12e, Delerue, 1p; 13e, Lequenne, 1p; 14e, H. Carette, 3p ; 15e, J. Quint, 1p; 16e, Marissal, 1p; 17e, Salembier, 1p ; 18e, Médard Dekeyser, 1p ; 19e, P. Legrand, 1p; 20e, Marissal, 1p; 21e, Pollet, 1p; 22e, Marissal, 1p; 23e, J.Mathon, 1p; 24e, Oudar, 2.

25e prix, Marissal, 1p; 26e, Ficelle, 1p; 27e, L. Pollet, 1p; hors concours, Dewaele, 2p; F. Legrand, 1p; F. Tant, 1p; la 1re série de 3, Marissal ; la 1re série de 2, F. Lequenne; le premier pigeon a été constaté à 8,27'29" et le dernier à 8,34'26".

LA SOCIÉTÉ l' « Espérance » rappelle aux amateurs dont le pigeonnier est situé dans un rayon de 5 kilomètres, son troisième magnifique concours sur Chartres (Eure-et-Loir). 282 *kilomètres. Constateur obligatoire système Vandenbossche* le dimanche 19 juin 1892, à son siège chez Désiré Parent, au « Souvenir de Crimée », rue de l'Epeule, 159. 1000 francs de prix d'honneur répartis comme. 800 francs par pigeons seuls; 100 francs par séries de 3 pigeons non désignés en 4 prix de 25 fr.; 160 francs par séries de 2 pigeons non désignés en 4 prix de 25 fr.

Les pigeons de frais participeront à tous les prix d'honneur. Les pigeons ne peuvent emporter qu'un prix d'honneur soit seul, soit par série, ils seront classés à la place la plus avantageuse pour l'amateur.

Poules facultatives à 0 fr. 25, 0.50, 1, 2, 3, 5, 10, et 20 francs. Une poule exceptionnelle de 100 francs sera créée spécialement pour ce concours, de nombreux amateurs y ayant déjà adhérés. Poules uniques à 0,50 cent. par 50 inscriptions.

Vitesse propre métrage au pigeonnier (M. Weerts). Constatation à la seconde, parcours de 5 mètres. Règlement proportionnels. Bague Roosor. Mise obligatoire 2 fr. 05 c. par pigeon. Mise facultative 2 francs. Inscription le vendredi 17 juin de 3 à 6 heures du soir.

Les amateurs qui désireraient louer un constateur sont priés d'en faire la demande 8 jours avant le concours au siège de la société.

TIR A L'ARBALÈTE

TOURCOING. — Prix volants à la société Saint-Georges (arbalétriers), du 6 juin 1892. — 1er prix, L. Glorieux, de Tourcoing; 2e, Firmin Vermersch, id.; 3e, Oscar Duquesne, d'Hem; 4e, Charles David, de Deûlémont; 5e, Léon Dalle, de Bousbecques; 6e, Vandebeulque, id.; 7e, J.-B. Lemain, de Tourcoing; 8e, Victor Letiers, de Deûlémont.

NORD

Le bétail français en Belgique. — Une dépêche de Bruxelles annonce que le ministre de l'agriculture vient de prendre un arrêté interdisant, jusqu'à dispositions ultérieures, l'entrée et le transit en Belgique des espèces bovine et ovine provenant de France.

On sait que, dans notre département, la stomachie aphteuse règne avec une certaine intensité. Toutefois cette interdiction ne s'applique pas aux animaux expédiés en transit direct sans déchargement, par la voie ferrée. Le transit des porcs est autorisé sous certaines conditions.

Les élections municipales devant le conseil de préfecture du Nord. — Le conseil de préfecture vient de régler comme suit le rôle des diverses audiences qui seront consacrées à la discussion des protestations formulées contre les élections municipales dans le Nord :

Jeudi 9 juin. — Communes de : Merville, Béthencourt, Thiennes, Escaudœuvres, Houtkerque, Tourcoing, Verchain-Maugré, Maing, Salomé, Naves, Wavrin, Hordain, Buysscheure, Socx, Loffre.

Samedi 11 juin. — Communes de : Aubers, Ennetières, Stenwerck, Anzin, Winnezeele, Potelle, Ramillies, Themericourt, Levêque, Trelong, Waringhing, Bauvin, Wervicq, Anor, Honnecourt.

Mardi 14 juin. — Communes de : Pecquencourt, Caudry, Lille, Rosendael, Clairfayt, Wattrelos, Crespin, Forest, Saint-Benin, Saint-Waast.

Jeudi 16 juin. — Communes de : Carnières, Flines-lez-Mortagne, Moustier, Bourghelles, Grand-Fort-Philippe, Bevillers, Busigny, Maretz.

Samedi 18 juin. — Communes de : Bouchain, Hellemmes-Lille, Saint-Sylvestre-Cappel, Montigny, St-Aubert, Louvil, Frelinghien, Gondecourt, Cambrai, Coutiches.

Lundi 20 juin. — Communes de : Etrœungt, Aulnoye, Maincourt, Fenain, Hautcourt, Annœulin, Moncheaux.

Mercredi 22 juin. — Communes de : Willers-Sire-Nicole, Sobrinnes, Neuvilly, Sequedin, Favril, Villers-Guislain, Cattenières, Clary, Raches.

Vendredi 24 juin. — Communes de : Fourmies, Flines-lez-Raches, Poix-du-Nord, Gerfontaine, Quiévry, Banteux Denain.

Mardi 28 juin. — Communes de : Jeumont, Quarouble, Hérin, Elesmes, Marquette-lez-Lille.

Jeudi 30 juin. — Communes de : Dunkerque, Basuel, La Sentinelle, Mazinghien, Saint-Souplet, Avesnes-lez-Aubert.

Un incendie à Wannehain. — Un incendie a détruit la maison d'habitation de M. D. Dumoulin, à Wannehain, et ses dépendances. Pertes, 3,000 francs. Il y a assurance. *Cause inconnue. Mme Dumoulin, qui est malade, a été* sauvée par les voisins, qui l'ont fait passer par l'ouverture d'une fenêtre.

Un immense incendie à Sains-du-Nord. — Un terrible incendie a éclaté dans la nuit de vendredi à samedi dans les immenses magasins de laines de M. Hector Sandrart qui sont entièrement détruits. On ignore la cause du sinistre, tout en supposant qu'une balle de laine a pu fermenter sous l'action de la chaleur.

Les pertes qui sont énormes n'ont pu être estimées, même approximativement; on peut être certain qu'elles dépasseront 600.000 francs. Il y a assurance.

M. Sandrart occupait 80 ouvriers qui vont se trouver sans travail, si leur patron qui s'inquiète beaucoup de cette situation ne peut les employer au déblaiement.

Nomination ecclésiastique. — M. l'abbé Lefer, professeur à l'Institution de Marcq-en-Barœul, est nommé aumônier des Frères des Ecoles chrétiennes, à Lille.

PAS-DE-CALAIS

Une tentative d'assassinat a été commise à Verchin, arrondissement de Montreuil. Un nommé Roussel a voulu tuer sa femme en lui portant plusieurs coups de rasoir. La malheureuse victime porte une horrible blessure au ventre; sa position est d'après l'avis des médecins, excessivement grave. Le meurtrier a été arrêté. Le parquet de Montreuil s'est rendu sur les lieux.

CHEMIN DE FER DU NORD. — La Compagnie du Chemin de fer du Nord a l'honneur d'informer le public qu'un train express à prix très réduits sera mis en marche le dimanche 12 juin, au départ de Tourcoing, Roubaix, Lille, Douai, Arras, Achiet et Albert, en destination de Paris, à l'occasion des courses pour le grand prix de Paris.

Les billets de chemin de fer comporteront un coupon avec lequel les voyageurs pourront entrer gratuitement sur le champ de courses de Longchamps. L'aller et le retour auront lieu dans la même journée. Ce train suivra, à l'aller et au retour, l'itinéraire ci-après :

Aller : Tourcoing, départ 5 h. 07 matin ; Roubaix, 5 h. 13 ; Lille, 5 h. 35 ; Douai, 6 h. 06 ; Arras, 6 h. 30 ; Orchies, 6 h. 19 ; Albert, 7 h. 06 : Paris-Nord, arrivée à 9 h. 40 matin.

Retour : Paris-Nord, nuit du 12 au 13, départ minuit 10; Albert, arrivé 2.43 matin; Achiet, 3.02; Arras, 3.19; Douai, 3.44; Lille, 4.18; Roubaix, 4.41; Tourcoing, 4.47.

Les prix de ces billets sont les suivants :

Tourcoing, 2e classe 12 fr. 25, 3e classe 8 fr. 40 ; Roubaix, 2e cl.12.10, 3e cl. 8.30; Lille, 2e cl.11.85, 3e cl. 8.15; Douai, 2e cl. 11.05, 3e cl. 7.55; Arras, 2e cl. 10.30, 3e cl. 7.05; Achiet, 2e cl. 9.70, 3e cl. 6.65 ; Albert, 2e cl. 9.25, 3e cl. 6.35.

— Nous apprenons que la Compagnie du chemin de fer du Nord met à la disposition des voyageurs, dans les gares de Lille et de Valenciennes, des billets d'aller et retour à prix réduits pour une excursion aux Grottes de Han et dans la vallée de la Meuse les 12, 13 et 14 juin, organisée par les Compagnies de chemin de fer avec le concours de l'Agence des Voyages Economiques.

Les prix de l'excursion sont de 67 fr. 80 en 1re classe, et de 62 fr. 50 en 2e classe au départ de Lille; 63 fr. 25 en 1re classe et de 59 fr. 55 en 2e classe au départ de Valenciennes.

Ces prix comprennent les repas et séjours dans les hôtels correspondants de l'Agence des Voyages Economiques, les voitures et omnibus, les guides et programmes de l'engagement de l'Agence remis à chaque excursionniste.

Le départ de Lille aura lieu le 12 juin par le train de 8 h. 33 matin, et de Valenciennes par celui de 10 h. 08 matin.

Ce qu'on boit dans les principales villes de France

La direction générale des contributions indirectes publie une statistique assez curieuse des quantités de vins, de bières et d'alcools consommées dans les principales villes de France.

C'est dans les villes du Nord qu'on boit le plus de bière et le moins de vin. La consommation de vin moyenne par habitant n'atteint pas 50 litres par an. Les villes de France où elle dépasse deux hectolitres par habitant sont : Bordeaux, Saint-Etienne. Nice, Montpellier, Grenoble, Clermont-Ferrand, Versailles, et, qui l'aurait cru ? Levallois-Perret.

A Paris, la consommation moyenne, en 1891, a été de 196 litres par habitant.

Pour la bière, ce sont les villes de Lille, de Roubaix, de Tourcoing, de Saint-Quentin, de Dunkerque et d'Amiens qui en font la plus grande consommation. La moyenne, par habitant oscille entre 2 et 3 hectolitres.

Paris, contrairement à ce qu'on suppose et malgré le nombre considérable de ses cafés et de ses brasseries, n'a absorbé que 281,345 hectolitres de bière en 1891, ce qui donne une moyenne de 11 litres seulement par habitant.

Enfin, c'est en Normandie, terre classique de la *rincette*, de la *rincinette* et de la *surrincinette*, patrie célèbre des *fil-en-quatre*, en *six*, en *huit*, etc., qu'on s'alcoolise le plus abondamment. Rouen tient la tête avec une moyenne de plus de 17 litres par habitant. Viennent ensuite : le Havre (16 litres), Caen (16 litres), le Mans (10 litres).

A Brest, la consommation moyenne est de 11 litres. C'est le même chiffre à Lorient.

A Paris, elle est de près de 8 litres, dépassant de beaucoup le taux moyen de la France, qui est de 4 litres 37 par habitant.

Enfin, c'est à Toulouse et à Béziers qu'on boit le moins d'alcools ; la moyenne est à peine supérieure à 2 litres par habitant.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille CABARET-SPELERS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Désiré-Joseph CABARET, décédé subitement à Roubaix, le 7 juin 1892, dans sa 27e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 10 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. - L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Flandre, 41.

Une Messe de Convoi et un Obit seront célébrés en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing, le vendredi 10 juin 1892, à 8 heures et à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Fortunée-Désirée AMAND, veuve de M. Louis VANWERT, décédée à Tourcoing, le 20 avril 1892, à l'âge de 63 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Situation météorologique. — Roubaix, 9 juin. — Hauteur barométrique, 767. Température A sept heures du matin 13 degrés au-dessus de zéro. A une heure du soir 23 » »
A cinq heures du soir 22 » »

AUX FABRIQUES PARISIENNES

E. LANDAUER

16, RUE DU VIEIL-ABREUVOIR, 16, ROUBAIX

SPÉCIALITÉ DE BLANC

TROUSSEAUX & LAYETTES

Fabrique de Lingerie et Broderie à la main, à Remiremont (Vosges)

Immense assortiment de Lingerie fine pour Trousseaux et Layettes

Choix considérable d'articles pour enfants, tels que : **Robes blanches et couleurs, Douillettes, Pelisses** cachemire et piqué, **Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers,** etc.

RIDEAUX EN TOUS GENRES

Spécialité de Linge brodé à la main. — Grand assortiment de **DRAPS et TAIES brodés.** — *PRIX EXCEPTIONNELS.* — **Broderies en tous genres.**

DÉPOT DE TOILES DES VOSGES ET LINGE DE TABLE, garantis à l'usage

CHIFFRES ET BRODERIES A FAÇON

Maison reconnue pour vendre **entièrement de confiance** les articles les **plus soignés** et les **mieux assortis,** à des conditions de bon marché exceptionnel.

GRAND CHOIX D'ARTICLES POUR 1re COMMUNION

PRIX-FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS

ROUBAIX, 16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16, ROUBAIX

GRÈVE DES FLEURS

Les fleurs, les belles fleurs jalouses
Veulent déserter les pelouses :
Car le *Mikado*, ce rival,
Exhale un parfum triomphal.

Dépositaire à Roubaix : DUHEM-MERCHEZ 31, **Grande-Rue.** En vente partout.
Fabricant, Félix Eydoux, Marseille. 30970d

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

8 JUIN 1859

MELEGNANO

La victoire de Magenta avait ouvert la route de Milan, qui n'en est qu'à six lieues, droit à l'E. et le 8 au matin les souverains alliés y faisaient solennellement leur entrée; le même soir eut lieu le combat de Melegnano. Ce bourg, qui n'est autre que Marignan aux glorieux souvenirs, est situé à 4 ou 5 lieues au S. E. de Milan sur la route de Lodi, l'occupation en avait été jugée nécessaire pour couper la retraite aux Autrichiens, qui, se repliant de l'O., devaient y joindre la route pour gagner Lodi, et Baraguey d'Hilliers avait reçu de l'*Empereur* l'ordre de l'emporter le jour même. Par le fait, c'était un ordre bien inutile et qui prouve combien on était peu renseigné sur les mouvements de l'ennemi, car les Autrichiens, en marche vers le quadrilatère, étaient déjà à 4 lieues au-delà de Melegnano, où ils n'avaient laissé qu'une brigade en observation.

Le corps de Baraguey d'Hillier s'avance donc par la route de Milan, soutenu sur sa droite par celui de Niel, pendant que Mac Mahon opérait sur sa gauche un mouvement tournant pour venir fermer la route de Lodi à 4 ou 5 kil. au delà de Melegnano. Dans ces conditions la brigade autrichienne devait être prise tout entière si elle résistait dans Melegnano, où le bourg devait être pris sans coup férir si elle se retirait à temps pour échapper au mouvement tournant ; il n'en fut cependant pas ainsi, soit que les ordres aient été mal donnés, soit qu'ils aient été mal exécutés, et, du moins d'après les documents que nous avons sous les yeux, voici ce qui se passa.

Il était près de 6 heures quand le corps Baraguey d'Hilliers venant du N. O. arriva devant Melegnano, après une marche de 30 kil.; la première division de Mac-Mahon était alors arrêtée à Balbiano, à 4 ou 5 kil. au N. E de Melegnano, après une marche de 18 kil. et encore à 6 kil. du point où elle devait occuper la route de Lodi au S. E. et sur les derrières des Autrichiens ; elle se remit en marche aux premiers coups de canons, mais à peu près à mi chemin, au lieu de poursuivre droit au S. elle se rabattit à l'O. sur Melegnano, laissant libre la route de Lodi.

Baraguey d'Hilliers avait en effet attaqué, ayant ordre d'enlever le bourg dans la journée ; ses trois divisions s'avancèrent en demi-cercle sur Melegnano, celle du centre par la route de Milan. Le bourg était barricadé, la route coupée par un fossé, les murs et maisons crénelés. Trois régiments s'y précipitent au milieu du feu, pénètrent dans les rues, enlèvent le château, et, suivant les Autrichiens, passent un pont pêle-mêle avec eux et les poursuivaient quand un violent orage vint mettre fin au combat et permit à l'ennemi de se retirer sans être inquiété par la route de Lodi.

Ce court combat avait été extrêmement violent, et s'il avait coûté 360 tués et blessés aux Autrichiens, il ne nous en avait pas coûté moins de 900; c'était payer bien cher la victoire de trois corps d'armée sur une brigade autrichienne que la simple exécution du mouvement tournant eût inévitablement forcée à se retirer, et qui allait d'ailleurs être contrainte d'évacuer Melegnano par la *seule nécessité de suivre le mouvement de retraite des* Autrichiens, victoire au surplus bien inutile puisque nous-mêmes nous abandonnâmes Melegnano le lendemain pour rétrograder sur Milan.

LE « POLICE GUN »

Chez les peuples sauvages, l'homme ne sauvegarde son existence, et celle des siens qu'en se tenant sur un qui-vive perpétuel, en conservant à la portée de sa main les armes défensives que son industrie lui a permis de préparer. Ses plus dangereux ennemis ne sont pas animaux sauvages, ce sont ses semblables, toujours prêts, si l'occasion se présente, à piller ses pauvres réserves, voire même à réduire sa famille en esclavage. Chez les peuples civilisés, les conditions de la vie sont aujourd'hui... absolument les mêmes.

En rappeler les causes est au moins superflu : elles se résument dans l'oubli de toute morale chrétienne, aussi bien dans les classes les *plus élevées* que parmi les plus humbles; l'orgueil, l'égoïsme, l'envie et leurs conséquences ne peuvent que se développer quand le terrain leur est si bien préparé. Tout le monde le sait; et cependant, il est bien petit, le nombre des personnes décidées à réagir contre cet abandon par l'apostolat et par l'exemple. Les gouvernements, aveuglés et apeurés, ne s'occupent que de la recherche des moyens de répression, estimant, sans doute parce qu'ils ont la force en main, que toute morale se résume en cet aphorisme désormais célèbre :

« La force prime le droit ! »

Aucun ne veut s'arrêter à la pensée que Celui qui dispose de toutes choses peut détruire subitement la puissance dont on mésuse. Sans remonter bien loin, les exemples abondent. L'histoire nous apprend que la plupart des révolutions s'accomplissent souvent en un instant, au moment le plus imprévu.

Cet état d'esprit conduit, dans une foule du pays, où on se dit civilisé, à s'établir sur un pied de guerre pour rendre possible la vie commune. Les polices qui, dans une société normale, ne devraient se composer que de quelques agents pour réprimer les écarts de rares malfaiteurs, deviennent aujourd'hui des armées ; elles ont leurs troupes à pied et leur cavalerie, voici qu'elles vont avoir leur artillerie. Ce sont les Etats-Unis d'Amérique qui inaugurent ce singulier progrès.

La maison Gatling, dont les canons-revolvers arment depuis quelques années les hunes de nombreux bâtiments de guerre et leurs embarcations, a été chargée de construire des modèles spéciaux à l'usage de la police. Ces *police-guns*, légers et très transportables, sont d'un maniement facile, et en même temps qu'on en arme certaines compagnies de constables, on compte les établir sur les trains de chemins de fer, sur les voitures publiques qui parcourent des contrées dangereuses, dans les maisons de banque dont l'encaisse excite les convoitises, etc.

Le *police-gun* ne pèse que 33 kilogrammes et demi; un seul homme suffit à le transporter. D'ailleurs, en temps ordinaire, il est monté sur un pivot dans la voiture qui conduit les policemen sur le lieu où un désordre se produit. Outre les munitions, la voiture reçoit un trépied destiné à servir d'affût à la pièce quand on veut l'établir sur le sol.

Ce canon, muni de six barillets, peut tirer 800 coups par minute. Une compagnie d'infanterie ne peut fournir un feu aussi nourri que si ses hommes sont armés de fusils à répétition.

Un autre type un peu plus puissant a dix barillets et fournit 1200 coups par minute, et, avec une détente mise en jeu par l'électricité, 1500 coups. Celui-ci est évidemment réservé pour les grandes foules, — pour les jours de réjouissances publiques, par exemple !

Dans les deux modèles, la multiplication des barillets évite subitement l'échauffement de la pièce pour que le feu puisse être continu jusqu'à épuisement des munitions.

Espérons que ces armes terribles seront toujours aux mains des plus honnêtes, et alors les bons seront rassurés; mais si les méchants se procuraient quelques exemplaires des ces engins désormais dans le commerce ?

CHOSES ET AUTRES

A l'école :
La maîtresse montrant son petit doigt.
— Comment appelle-t-on cela ?
Silence de l'élève.
— L'auriculaire, répond gravement le professeur. Il est ainsi nommé parce qu'on se le met parfois dans l'oreille.
Puis continuant et levant l'index :
— Et celui-ci ?
— Le nezculaire, répond l'enfant, parce qu'on se le met souvent dans le nez.

⁂

Calino s'est établi dentiste et il a aussitôt adressé au Sultan une humble requête, afin d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son enseigne le titre suivant :
Fournisseur breveté des bouches du Danube.

⁂

LES QUATRAINS CÉLÈBRES

De Mary Lafon, sur la charité :

Donnez à qui prie et demande,
Car au seuil de l'éternité
Il n'est qu'un mot que l'Ange entende
Et qui fasse ouvrir : charité !

⁂

A un fils. Traduction du persan, attribuée au comte et maréchal d'Ecosse Guillaume Keith :

Quand vos yeux, en naissant, s'ouvraient à la lumière,
Chacun vous souriait, mon fils, et vous pleuriez.
Faites si bien, qu'un jour, à votre heure dernière,
Chacun verse des pleurs et que vous souriiez.

⁂

L'ESPRIT D'AUTREFOIS

On demandait à Talleyrand ce qui s'était passé à la Chambre des Pairs (1827) lors de la dernière discussion entre Mgr d'Hermopolis et le ministre Pasquier.

Le prince répondit :

— Il s'est passé la même chose que pour le trois pour cent : le ministre a été constamment au-dessous du pair.

⁂

FEUILLETS DÉTACHÉS D'ALBUM :

Il faut des passions brûlantes ou un grand génie pour enfanter de grandes idées. CHATEAUBRIAND.

⁂

La souplesse est une *grâce pour le corps, une qualité* pour l'esprit, mais un défaut pour la conscience.
Duchesse de SABRAN.

⁂

Deux individus sont parfaitement heureux : l'ignorant parce qu'il croit tout savoir, et le savant parce qu'il sait qu'il aura toujours quelque chose à apprendre.
Charles NAYRRE.

⁂

L'honneur est l'instinct de la vertu ; et, quoi qu'il soit une qualité naturelle, il se développe par l'éducation, se soutient par les principes, et se fortifie par l'exemple.
VAUVENARGUES.

AU PETIT PARIS

12, rue de Lille, 12, TOURCOING

PRÈS LA GRANDE-PLACE

Spécialité de Lingerie, Bonneterie, Trousseaux et Layettes.

Seule maison à Tourcoing pouvant montrer un assortiment aussi complet et à des prix si bas.

Costumes de communiante. **2,50**
Chemises brodées de communiant . . . **2,95**

Mousseline, Tulle, Nansouk, Brillantes, Rideaux, Mouchoirs, Corsets, etc., etc.

Prix-fixe marqué en chiffres connus

MAISON DE CONFIANCE

40 maisons dans les principales villes
57279 de France et de l'Etranger 28459

GOFFIN et GABREL

48, Rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES

PIERRES & MARBRES

SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

CHEVAUX DE LUXE

Trois belles paires de chevaux de maître, primés dans plusieurs concours, sont à vendre. Prendre l'adresse au bureau du journal. 30966—62694

EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE Gazeuse d'OREZZA (Corse)

Anémie Chlorose Dyspepsie

La plus riche en Fer et en Acide Carbonique

Sans rivale dans toutes les maladies provenant de l'Appauvrissement du Sang ou de l'Insuffisance de Nutrition.

29271

MÉDECINE *Maladies* de la *Gorge* de *Voix* et de la *Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et le *tabac*. — Faites usage des **Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boite, **2 fr. 50.**

Maladies de l'*estomac* et des *intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques*, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson,** au bismuth et magnésie. Pastilles : **2fr. 50;** Poudre : **5 fr.**

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faites usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge* et *anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La bouteille **4 fr.**

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, Paris, et à dans les principales pharm. de France. 1888

MARCHÉS A TERME

Cours du 9 Juin 1892

LAINES PEIGNÉES

MOIS / LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 — Cote précéd	TYPE 1 — Cote dujour	TYPE 2 — Cote précéd	TYPE 2 — Cote dujour	TYPE 8 F — Cote précéd	TYPE 8 F — Cote dujour	Peignés d'Australie — TYPE A — Cote précéd	TYPE A — Cote dujour	TYPE B — Cote précéd	TYPE B — Cote dujour	TYPE C — Cote précéd	TYPE C — Cote dujour	TYPE A B — Cote précéd	TYPE A B — Cote dujour	ANVERS (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres — Type BAT — Cote précéd	Type BAT — Cote dujour	Allemand B — Cote précéd	Allemand B — Cote dujour	Allem. M — Cote précéd	Allem. M — Cote dujour
Janvier	4.90	4.90	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.875	4.875	4.85	4.85	....	....
Février	4.90	4.90	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.875	4.875	....	....	....	....
Mars	4.90	4.90	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.90	4.90	....	....	....	....
Avril	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.90	4.90	....	....	....	....
Mai	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Juin	4.80	4.80	4.55	....	4.55	....	....	....	....	....	....	....	4.95	....	4.725	4.725	4.75	4.75	....	....
Juillet	4.80	4.80	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.925	4.725	4.725	4.775	4.775	....	....
Août	4.825	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.00	....	4.75	4.75	4.80	4.80	....	....
Septembre	4.85	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.00	....	4.775	4.775	4.80	4.80	....	....
Octobre	4.90	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.80	4.80	4.82	4.825	....	....
Novembre	4.925	4.925	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.825	4.825	4.85	4.85	....	....
Décembre	4.90	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.85	4.85	4.85	4.85	....	....

LAINES PEIGNÉES / LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	LEIPZIG (par voie télégraphique) — TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers — Cote précéd MARCKS	TYPE B — Cote dujour MARCKS	TYPE C Buenos-Ayres M d'Anvers — Cote précéd MARCKS	TYPE C — Cote dujour MARCKS	REIMS (par voie télégraphique) — Peignés de la Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. fabrique — Cote précéd	TYPE 1 — Cote dujour	TYPE 2 Qual. courante — Cote précéd	TYPE 2 — Cote dujour	TYPE SUPRA irréductible — Cote précéd	TYPE SUPRA — Cote dujour	Peignés d'Australie — TYPE A Qual. courante à chaine — Cote précéd	TYPE A — Cote dujour	TYPE B Qual. b. moyenne à trame — Cote précéd	TYPE B — Cote dujour	TYPE C Qual. seconde à trame — Cote précéd	TYPE C — Cote dujour	LAINES BRUTES — LE HAVRE par télégraphe — B.-Ayres Prima b. cour. 36 0/0 — Cote précéd	LE HAVRE — Cote dujour	ANVERS par télégraghe — B.-Ayres Prima courante 34 0/0 — Cote précéd	ANVERS — Cote dujour
Janvier	4.025	4.025	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.465	1.465	....	....
Février	4.025	4.025	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.49	1.49	....	....
Mars	4.025	4.025	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.49	1.49	....	....
Avril	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Mai	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Juin	3.875	3.875	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.42	1.42	....	....
Juillet	3.90	3.90	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.42	1.42	....	....
Août	3.925	3.925	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.43	1.43	....	....
Septembre	3.95	3.95	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.44	1.44	....	....
Octobre	3.95	3.95	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.45	1.45	....	....
Novembre	3.975	3.975	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.46	1.46	....	....
Décembre	3.975	3.975	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.465	1.465	....	....